



POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS - 2015-2018

MAI 2015



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA MAIRESSE	3
LE COMITÉ de la FAMILLE et des AÎNÉS	4
HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE	5
PROFIL DE LA MUNICIPALITÉ	6
TERRITOIRE	6
PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE	7
BILAN DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2008	8
CONTEXTE ET CONSTATS	9
LES JEUNES FAMILLES À DÉSSERVIR	9
LES AÎNÉS À RETENIR	9
DÉFINITION DE LA FAMILLE	10
MISSION	10
AXES D'INTERVENTION	11
1. LES ÉLUS ET L'ADMINISTRATION MUNICIPALE : PENSER ET AGIR FAMILLE ET AÎNÉS	11
2. LA VIE SOCIALE ET RÉCRÉATIVE	11
3. L'URBANISME ET L'HABITAT	12
4. SANTÉ ET SÉCURITÉ	12
5. TRANSPORTS	13
CONCLUSION	13
REMERCIEMENTS	14

MESSAGE DE LA MAIRESSE

Chers concitoyens et concitoyennes,

La qualité de vie et le bien-être de la population sont des éléments qui nous interpellent tous directement et qui sont au cœur de nos préoccupations. Le Conseil municipal a donc remis au goût du jour la politique de la famille de Cantley en y incluant des actions spécifiques pour les aînés afin de répondre davantage aux besoins de toute la communauté.

La croissance accrue que connaît la Municipalité de Cantley et le dynamisme de notre population font en sorte que nous devons nous adapter continuellement afin de demeurer proactifs dans nos actions. Ainsi, le conseil s'engage à mettre en œuvre les initiatives de cette politique révisée de la famille et des aînés, car nous croyons qu'il est essentiel d'assurer une place de choix et de qualité à nos familles et à nos aînés dans l'ensemble de nos décisions.

Forte de ses 25 années d'existence, la Municipalité désire construire, dans un proche avenir, des infrastructures servant à répondre aux besoins grandissants de la communauté, et ce, avec une vision pour les 25 prochaines années. Tant les familles fondatrices que les nouveaux arrivants bénéficieront de ces installations qui dynamiseront les initiatives créatrices et les projets novateurs de Cantley.

Nous croyons au développement d'un milieu de vie qui nous rend fiers! D'une Municipalité où les moments de rassemblement et le partage des talents entre les générations deviennent des catalyseurs de projets porteurs pour l'avenir. Nous encourageons le développement d'un endroit où les gens sont actifs et en santé. Nos objectifs favorisent une communauté audacieuse et animée, qui vibre au rythme d'une identité forte! Voilà nos désirs pour Cantley!

Nous vous invitons à prendre part à ce projet d'envergure. En tout temps, vos suggestions et commentaires sont les bienvenus. Ces nouvelles idées contribueront à bonifier l'offre de services et à mieux vous servir, chers cantléens et cantléenes.

Harmonieusement vôtre,

Madeleine Brunette

Mairesse

LE COMITÉ de la FAMILLE et des AÎNÉS

En 2003, la Municipalité créait par règlement le Comité de développement économique et social (CDÉS). Aujourd'hui présidé par un élu responsable des questions familiales (RQF), ce comité fut mandaté pour développer la politique et assurer le suivi du plan d'action. Le comité élargi endosse aussi le rôle de comité de pilotage de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).



(Photo à venir)

Membres

Marcel Bonenfant
Léo-Paul Brousseau

Richard Dompierre

Jean-François
Fournier
Lise Lefebvre

Mathieu Vaillant

Marcel Beaudry

Louis Simon Joanisse
Guy Bruneau

Marie-Pierre Drolet

Benoit Gosselin
Line Ouellette

Rôle

Citoyen, entrepreneur
Citoyen, représentant
des aînés à la Table
autonome des aînés des
Collines

Citoyen, mémoire
corporative de Cantley

Directeur maison La
Source des jeunes

Citoyenne,
entrepreneure

Citoyen, représentant
des jeunes familles

Conseiller municipal,
représentant de la
famille et des aînés

Conseiller municipal
Directeur, Service des
Loisirs, culture et parcs

Directrice, Table
autonome des aînés des
Collines

Service des incendies

Organisatrice
communautaire, CISSO¹

¹ CISSO : Centre intégré des services de santé de l'Outaouais

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

La Municipalité de Cantley a ressenti le besoin de mettre à jour sa politique familiale suite à l'analyse des tendances et des messages qui proviennent de sa communauté. L'information qui a servi à développer la mise à jour de la politique de la famille et des aînés provient de différents organismes et exercices de consultation. Notamment dans le cadre de :

- Futur Schéma d'aménagement de la MRC des Collines
- Futur Plan d'urbanisme de la Municipalité de Cantley
- Projet de construction d'un centre communautaire multifonctionnel
- Attentes en matière de loisirs, culture et sports
- Démarche MADA² : groupes de discussion, sondage et consultations publiques sur les besoins des familles et des aînés de Cantley

Et parallèlement, plusieurs organismes communautaires régionaux ont sondé leur clientèle cible : Coopérative de soins de santé des Collines, le CLSC des Collines, le CLD des Collines, la Table autonome des aînés des Collines.

À la suite de la campagne électorale 2013, les nouveaux élus ont répertorié plusieurs enjeux auprès des citoyens et sont à même de partager ces derniers avec l'administration municipale.

Au printemps 2014, Cantley se joignait à 4 autres municipalités de la MRC des Collines pour réaliser la démarche en vue d'obtenir le statut de Municipalité amie des aînés (MADA). Suivant l'exemple de plusieurs autres municipalités au Québec, Cantley a choisi d'intégrer le plan d'action MADA au plan d'action pour la famille.

Cette première ébauche de la nouvelle politique fût développée par le comité de pilotage pour la famille et les aînés, en collaboration avec l'équipe de direction de la Municipalité et le soutien du conseil municipal.

² MADA : Municipalité Amie Des Aînés

PROFIL DE LA MUNICIPALITÉ

Cantley est officiellement créée le 1^{er} janvier 1989, faisant d'elle une des plus jeunes municipalités au Québec. Le territoire se caractérise par un relief de collines boisées et de cuvettes. Sa mission est d'offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de ses contribuables tout en voulant faire de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer.

TERRITOIRE³

Superficie	134 km ²
Habitation	38.8%
Forêts	34.9%
Agriculture	13.1%
Récrétourisme	11.0%
Autres ⁴	2.2%

Les gens s'y installent pour les grands espaces verts, la qualité de l'environnement, les prises de vue incroyables sur les collines et sur la rivière Gatineau sur une distance de 23 kilomètres. Les résidents apprécient l'espace qu'offre Cantley dans les quartiers résidentiels et la proximité des services municipaux et communautaires. Cantley est située à une quinzaine de kilomètres au nord du centre urbain de Gatineau-Ottawa. En décembre 2014, la municipalité compte 10 752 citoyens⁵.

³ Source : Service de géomatique, MRC des Collines de l'Outaouais

⁴ Autres : Institutions publiques; Commerce; Industries; Mixtes

⁵ Source : La Gazette, décembre 2014

PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE⁶

Pendant la décennie du recensement de 2001 à 2011, Cantley a vécu une croissance de la population de près de 68%.

Année de recensement	Population	Croissance
1986	3550	
1991	4425	+ 24,6%
1996	5443	+ 23,0%
2001	5898	+ 8,4%
2006	7926	+ 34,4%
2011	9888	+ 24,8%
2014	10 752	+ 8,7%

Quelques données du recensement de 2011		
Population totale	9888	
Âge médian	36,3	
Profil des individus		%
Francophones		84,3%
Bilingues		63%
Âge	Nombre	%
0-14 ans	2315	23.4%
15-64 ans	6950	70.3%
65 ans et +	623	6.3%
55 ans et +	1620	16.4%
50 ans et +	2465	24.9%
Familles		
Ménages privés	3420	100%
Familles	2965	86.7%
Couples	2655	77.6%
Monoparental	305	8.9%
Couples avec enfants	1800	60.7% des familles
Habitations unifamiliales	3045 maisons	89% des ménages
Valeur moyenne d'une résidence	290 000\$	

⁶ Source: Statistique Canada: "Perspective géographique », Recensement 2011

BILAN DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2008

La Municipalité a mis en œuvre sa première politique familiale en 2008. Au moment de mettre à jour cette politique, il importe de mesurer le chemin parcouru et d'établir l'inventaire des activités mises en place depuis 2008. La liste suivante représente un sommaire des principales réalisations chapeautées par la Municipalité pour répondre aux besoins exprimés par les familles cantléennes :

- Adoption d'un plan stratégique de développement en 2008
- Partenariat avec la Commission scolaire des Draveurs pour la construction d'une deuxième et troisième école primaire à Cantley
- Investissement dans la salle de spectacle de la nouvelle École Rose-des-Vents
- Soutien financier et administratif à la Coopérative de soins de santé des Collines
- Soutien financier et coordination de l'événement annuel du Village Fantôme de Cantley
- Partenariat pour la construction et l'administration de la maison des jeunes avec l'organisme communautaire la Source des jeunes
- Création d'un poste d'agent de développement économique et social à temps plein
- Création d'un poste d'agent aux communications, permanent et à temps plein
- Soutien annuel de plusieurs organismes communautaires (Soccer Cantley, Art de l'ordinaire, Les Étoiles d'argent, La Grange de Gatineau, Festival de la Grande Descente, Cantley 1889, Association des gens d'affaires de Cantley (AGAC), Club des Lions)
- Soutien annuel à l'Association de Hockey mineur des Collines
- Développement du plan directeur des parcs et des espaces verts en 2008
- Étude pour l'agrandissement de la bibliothèque municipale
- Célébrations pour le 20^{ième} et le 25^{ième} anniversaire de la Municipalité
- Étude pour un plan de développement d'un réseau de sentiers récréatifs 2012
- Développement d'une politique culturelle en 2013
- Création d'un poste de coordonnateur culturel à temps plein
- Résolution du conseil pour la construction d'un centre communautaire multifonctionnel, incluant une salle multifonctionnelle, un espace culturel et une bibliothèque

CONTEXTE ET CONSTATS

Sa jeunesse et sa croissance phénoménale incitent la Municipalité de Cantley à s'adapter régulièrement pour répondre aux besoins des citoyens bâtisseurs et des nouvelles familles. Lorsque nous comparons Cantley à d'autres municipalités plus matures et de même taille au Québec, il devient évident que le volume des infrastructures et services offerts sont appelés à se développer à Cantley.

LES JEUNES FAMILLES À DÉSSERVIR

Cantley compte sur une population plus jeune que la moyenne nationale. Les jeunes familles viennent s'y installer en milieu rural pour profiter de sa nature accueillante, tout en jouissant de la proximité de l'agglomération Gatineau-Ottawa. Cette dernière offrant des emplois stables, bien rémunérés et une panoplie de services et d'activités. Bien que les familles soient attirées par les avantages qu'offrent Cantley, les inconvénients apparaissent alors que les enfants vieillissent. La Municipalité de Cantley, est consciente du besoin de développer et de consolider une offre de services adéquate pour les adolescents et les jeunes adultes en devenir.

LES AÎNÉS À RETENIR

Parallèlement, les résidents plus âgés, familles fondatrices ou couples établis depuis 20-25 ans accèdent à la retraite. Ils désirent avoir accès à des services de proximité et réduire le stress de prendre la route pour s'adonner à leurs activités en milieu urbain. Leurs enfants quittent le foyer familial pour les études mais pourront-ils revenir s'établir à Cantley? Ou les parents seront-ils tentés de déménager pour se rapprocher d'eux? Les aînés veulent aussi contrer l'isolement en restant actifs dans leur communauté.

Principalement, il n'existe pas de grand lieu de rassemblement communautaire pour répondre aux besoins des organismes et citoyens de Cantley. La municipalité possède un terrain au cœur du noyau villageois et à proximité de l'hôtel de ville pour y construire un futur centre communautaire multifonctionnel.

Au niveau de l'habitation à Cantley, il existe très peu de logements à prix abordables. Quarante-vingt-dix pourcent (90%) des résidences sont unifamiliales et bâties sur des terrains de 1 acre (minimum). La résidence moyenne a une valeur de 290 000\$. Une offre de logement plus diversifiée faciliterait l'établissement de jeunes adultes qui veulent demeurer cantléens et des personnes retraitées qui veulent réduire leur superficie en habitant dans un logement moins grand et exigeant moins d'entretien.

La Municipalité de Cantley estime qu'il est essentiel de renforcer son sentiment d'appartenance, de retenir sa population et de stimuler l'économie locale. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une politique de la famille et des aînés est à propos.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

SUGGESTIONS

FAMILLE : *Du nouveau-né à l'aîné, la famille est la cellule de base de notre société, lieu premier d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Elle est constituée de personnes qui entretiennent entre elles une relation de couple ou intergénérationnelle et/ou un lien parental.*

MISSION

La politique de la famille et des aînés de la municipalité de Cantley est d'abord et avant tout la reconnaissance de la place des familles et des aînés dans leur milieu. Son application s'intègre dans tous les champs d'intervention municipaux et chaque acteur municipal se doit de respecter le principe « Penser et agir famille et aînés »

La mission de cette politique est :

D'assurer une meilleure qualité de vie et un épanouissement des familles et des aînés cantléens, en favorisant la mise en place de services, d'initiatives et de règlements qui tiennent compte de leurs besoins.

Les principes directeurs de cette politique sont de :

1. Refléter des mesures qui correspondent à la définition de la famille et avoir comme intention première de répondre spécifiquement aux besoins des familles et aînés de la municipalité.
2. S'appliquer aux élus et à l'ensemble des services municipaux.
3. Faire en sorte que toutes les décisions des élus et de l'administration municipale puissent être prises à la lumière des impacts sur la famille et les aînés.
4. Faire l'objet d'un mécanisme de suivi adapté au fonctionnement de l'administration municipale.
5. Renforcer et maintenir le sentiment d'appartenance des familles et aînés cantléens, et ce, par la transmission des connaissances de la réalité, de l'histoire, du patrimoine et des divers attraits de la municipalité.
6. Encourager la participation citoyenne au processus démocratique et décisionnel à l'égard des familles et de leur qualité de vie.
7. Favoriser les relations intergénérationnelles au sein de la municipalité.

AXES D'INTERVENTION

1. LES ÉLUS ET L'ADMINISTRATION MUNICIPALE : PENSER ET AGIR FAMILLE ET ÂNÉS

Dans le but de réaliser la mission de cette politique, les élus, la direction générale et l'équipe municipale s'engagent à garder les familles et les aînés au cœur de leurs services et de leurs activités.

- 1.1 Établir un plan d'action qui reflète les orientations du conseil municipal et intègre les priorités identifiées pour chaque service municipal interpellé par les besoins des familles et des aînés.
- 1.2 Assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'action de la famille et des aînés
- 1.3 Assurer et promouvoir la participation citoyenne mixte dans les comités municipaux et les consultations publiques pertinentes aux enjeux des familles et des aînés

2. LA VIE SOCIALE ET RÉCRÉATIVE

Malgré un âge moyen actuel très bas, la population de Cantley se divise en deux groupes distincts ayant des besoins sociaux et récréatifs très différents.

Pour les jeunes familles, l'équilibre travail-famille est un enjeu très présent et elles recherchent pour leurs jeunes enfants et éventuels adolescents, des activités récréatives à proximité de leur milieu de vie.

À l'autre bout du spectre démographique, Cantley n'échappe pas au vieillissement de sa population et aux besoins des aînés de socialiser et de se divertir. Les retraités seront de plus en plus présents et voudront maintenir une vie sociale active dans leur communauté.

Afin de favoriser le sentiment d'appartenance et dynamiser la vie communautaire des cantléens, la Municipalité de Cantley souhaite offrir des services et infrastructures qui permettront aux organismes, familles et aînés de pratiquer des activités récréatives dans leur milieu de vie.

- 2.1 Mettre en œuvre le plan d'action de la politique culturelle en s'assurant que les familles, les adolescents et les aînés y participent et aient accès à la vie culturelle de Cantley
- 2.2 Actualiser la politique de soutien aux organismes pour s'arrimer aux besoins contemporains des organismes représentant les jeunes et les aînés
- 2.3 Travailler en étroite collaboration avec les organismes régionaux pour développer et mettre en valeur les attraits naturels et récréotouristiques de Cantley et valoriser le développement d'activités récréatives en milieu rural

- 2.4 Réaliser des activités sociales et communautaires en favorisant le bénévolat et le mentorat.
- 2.5 Réaliser le projet de construction du centre communautaire multifonctionnel afin d'offrir un lieu de rassemblement pour les activités communautaires et les événements municipaux
- 2.6 Mettre en œuvre le plan d'action pour le développement d'un réseau de sentiers multifonctionnels en tenant compte des besoins spécifiques des clientèles cibles.

3. L'URBANISME ET L'HABITAT

Le plan d'urbanisme et les règlements ont été mis en place pour favoriser le développement résidentiel unifamilial tout en protégeant les ressources naturelles (paysage, eau, zones forestière et agricole). D'où son slogan : « **une nature accueillante** ». Le défi de Cantley est maintenant de diversifier les options d'habitation et de densifier l'aménagement autour de services de proximité, tout en respectant cet environnement et les ressources naturelles si chers aux cantléens.

- 3.1 Développer et mettre en œuvre un plan d'urbanisme et des règlements qui favorisent la densification et la mixité résidentielle pour offrir des options de logement et de proximité qui répondent aux besoins des jeunes adultes et des aînés, à différents stades de vie

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les familles et aînés de Cantley bénéficieraient de services de santé de proximité fonctionnels, surtout au niveau des services communautaires. Les services et soins pour les personnes en perte d'autonomie et les options d'habitation sont minimes.

Le sentiment de sécurité est un facteur essentiel à la qualité de vie des familles et des aînés. À Cantley, les distances sont grandes à couvrir et les collines sont un obstacle aux communications efficaces, tant terrestres que numériques.

- 4.1 Représenter les intérêts des cantléens auprès des différents paliers de gouvernement au niveau des besoins en santé
- 4.2 Faciliter la mise en place d'un CHSLD et la construction de résidences pour personnes aînés sur le territoire de Cantley
- 4.3 Soutenir la Table autonome des aînés des Collines dans leurs initiatives de connecter les besoins de citoyens aînés aux services offerts par des bénévoles
- 4.4 Mettre à jour les infrastructures et équipement de communications (tour de transmission, cellulaires, GPS) afin d'assurer une meilleure couverture sur le territoire de Cantley.
- 4.5 Favoriser une visibilité positive du service de Sécurité publique des Collines auprès des familles et des aînés.

- 4.6 Élaborer une stratégie de communication qui utilise des moyens de communication diversifiés afin de rejoindre et d'informer toutes les clientèles (ex : site internet, média sociaux, médias traditionnels)

5. TRANSPORTS

L'accès à des services de transport en commun de type urbain est un besoin prioritaire pour les familles et aînés cantléens : pour améliorer la mobilité des jeunes vers les institutions post secondaires ou pour occuper des emplois d'été dans les Collines; pour favoriser le maintien à domicile des aînés en augmentant les options de transport vers les services de santé régionaux.

- 5.1 Contribuer à la gouvernance, au soutien financier et à la mise en œuvre du service de transport en commun de type urbain de TransCollines qui regroupe trois niveaux de services : transport adapté, transport collectif de type rural et transport en commun de type urbain.
- 5.2 Actualiser les règlements et les protocoles de développement des rues et des quartiers afin de maximiser l'utilisation sécuritaire de moyens de transport alternatif et actif entre les quartiers et vers la zone urbaine (ex : sentiers pédestres, pistes cyclables, éclairage).
- 5.3 Maintenir une communication régulière et une relation de collaboration avec le Ministère du transport du Québec (MTQ) afin d'améliorer la sécurité et la facilité de circuler sur les artères principales traversant la municipalité.

CONCLUSION

Après 25 ans d'existence, la Municipalité de Cantley devient adulte et réaffirme que la famille et les aînés sont au centre et au cœur des décisions municipales tant administratives que politiques.

Ensemble et en concertation, nous invitons la population à relever le défi de développer une identité cantléenne unique et teintée de sa « nature accueillante ».

REMERCIEMENTS

Le conseil municipal de Cantley tient à remercier :

- Tous les membres du comité de développement économique et social et du comité des aînés pour leur générosité et leur engagement;
- Les organismes du milieu pour leur expertise et leur participation aux groupes de discussion;
- L'équipe de direction de la municipalité qui a participé aux étapes de la démarche;
- Tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin.